

Compte-rendu de la réunion du bureau du 26 octobre 2017.

Membres présents : Martine Clément, Maryse Huguenot, Pascale Lehallier, Alain Drapiewski, Jean-Paul Hauty, Daniel Larcier, Jean-Claude Lehallier et Jean-Pierre Roux.

Membres excusés : Maryse Roux, Luc Joffrin et Joël Truffe.

Préparation de l'Assemblée Générale de l'A.S.Barberey, le 18 novembre 2017.

Ajustements budgétaires

Afin de faire face à d'éventuelles baisses de recettes ou d'augmentation des charges, quelques pistes ont été évoquées :

1. Equipements : *réactualiser les prix* de ces derniers par rapport *aux factures actuelles*

puis faire la *proposition d'un taux de réduction* :

- de **40 %** sur le **maillot d'été**, ce qui le ferait à 34 euros (au lieu de 20 euros actuellement) et sur le **cuissard court**, à bretelles, à 34 euros (déjà le prix actuel) lors *d'une première acquisition*,
- à un **% moindre** dans le cadre de *renouvellement*.

2. Récompenses :

- à **partir de 7000 points** au lieu de 5000 points pour les hommes.
- **A partir de 5000 points pour les féminines**, en dessous une récompense sera aussi donnée.

Ces propositions seront soumises à l'Assemblée Générale pour approbation, ajustables chaque année suivant le niveau des finances du club.

Licences :

Pour être adhérent d'une association, il faut cotiser. Afin de remédier à ce manque, il sera proposé un montant de **5 euros par sociétaire.**

Les formulaires pour les licences seront mis sur le site **fin novembre.**

Classement :

1. Volonté de maintenir un **classement aux points avec enregistrement des sorties.**
2. Prenant en compte que **certaines catégories** comprennent **peu de sociétaires**, il sera proposé de faire seulement **2 catégories (hommes et féminines).**

Déroulement de l'assemblée générale 2017 :

1. **Le RDV** est donné à nos sociétaires à **17 heures.**

2. **Sécurité :**

A partir du **power point du CODEP**, il sera fait un point de base sécurité primordial.

3. **Sollicitation des féminines :**

- Charmantes sociétaires ou conjointes de sociétaires, vos doigts de fées vont ravir les papilles de nos cyclos, à l'idée de vos merveilleuses recettes « sucrées et/ou salées » dont vous nous comblez chaque année !...
- Communiquer auprès de Jean-Pierre les réalisations culinaires prévues afin d'éviter les doublons, merci par avance...

4. **Repas annuel :**

Un délicieux couscous sera partagé au restaurant « **Le Pilaout** » le **21 janvier 2018**, avec la **galette** en dessert. **Maryse, trésorière**, prendra les chèques dès l'A.G.

Informations diverses :

1. Résultats « vallée de la Seine »

449 participants pour 9 clubs sans compter les sociétaires de l'A.S Barberey !

En progression constante, merci à tous !

2. Proposition de Suzy en tant que secrétaire adjointe

Afin d'ouvrir les responsabilités du club aux moins anciens, ne pas hésiter si d'autres veulent étoffer le bureau...

1. « Photo groupe » avec veste ou maillot lors de l'A.G. 2017.

2. Prévoir une photo format identité (papier ou JPEG) :

Au moment de l'A.G. ou de la licence, donner à Pascale ou lui transmettre par mail afin qu'elle réalise le **trombinoscope 2018 de l'A.S. Barberey, dès janvier.**

3. Lors de l'organisation de la Saint Sulpice 2018,

- Ajout d'une **marche de 7-8 km**, besoin de **volontaires** pour organiser, encadrer. Voir les deux « Maryse ».
- **Repas ensemble** où chacun apporte : entrée, salade, fromage, boisson au choix...
- **Atelier dépannage possible l'après-midi.** Qui peut apporter son aide pour montrer comment réparer lors d'une crevaison ?

4. Sortie vélo commune (40 à 50 km) à tous les sociétaires de Barberey.

Maryse Huguenot fera les **beignets, d'autres** apporteront le **jus de pommes ou le cidre!**

Date possible : **samedi 10 ou 17 février**, suivant la météo, à la salle des docks, à Barberey, le mardi gras 2018 étant le 13 février!

